

Talon à renvoyer à

retraitesdunjour@oratoire-dijon.fr

ASSOCIATION des AMIS de L'ORATOIRE DE DIJON

17, bd JEANNE D'ARC

21000 DIJON

## Horaires de la journée

dès 9h00	<b>Accueil</b>
9h30	<b>Enseignement</b> <i>Suivi d'un temps de prière silencieuse et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation</i>
11h30	<b>Eucharistie</b> suivie du repas en silence
13h15	<b>Adoration à la chapelle</b>
13h45	<b>Enseignement</b> <i>Suivi d'un temps de prière silencieuse et de la possibilité de recevoir le sacrement de la Réconciliation</i>
14h30	<b>Silence</b>
15h20	<b>Adoration commune</b> (intercession, prière finale)
16h	<b>Fin</b>

Lieu : Maison diocésaine  
9, boulevard Voltaire - Dijon

*Liane 3* : Arrêt Lycée Hyppolite Fontaine  
*Liane 6* : Arrêt Lycée Hyppolite Fontaine  
*Bus 11* : Arrêt Lycée Hyppolite Fontaine

*Accès transport en commun vivement conseillé,  
pour cause de parking limité*

## Retraites d'un jour 2024-2025



### Aimer l'Église

« Le Christ a aimé l'Église et  
s'est livré pour elle » (Ep 5, 25)

1er mardi du mois (voir calendrier) 9h30—16h  
Maison diocésaine  
9, boulevard Voltaire - Dijon



Si vous désirez une journée de prière  
à l'écoute de Dieu,  
ces journées de retraite sont pour vous

- Les **horaires** : pour une participation fructueuse à cette journée, nous vous demandons d'arriver **avant 9h30** et de ne quitter **qu'à 16h**
- La **participation aux frais** : **19 €**, selon possibilités (*ceux qui peuvent donner plus aident ceux qui donnent moins*). Elle se fait à chaque journée de retraite  
Ce prix comprend le déjeuner. Le bénéfice est reversé à la Congrégation de l'Oratoire. Il contribuera cette année à l'accueil d'un novice qui est entièrement à charge de la Congrégation (frais de formation et de protection sociale)  
*On peut s'inscrire sans prendre le repas : 4 €*
- **L'inscription est obligatoire** chaque mois ; vous pouvez la faire : soit le jour de la recollection précédente, en cochant votre nom sur le listing ; soit en prévenant **une semaine avant** par mail ou téléphone (précisez si vous prenez ou non le repas)

Marie-Pierre BARNAY  
mp.barnay@gmail.com  
03 80 38 18 85 ou 06 21 55 64 18

Merci de bien respecter ce délai

## Aimer l'Église

L'année 2025 sera une année de Jubilé.  
Les Pères de l'Oratoire vous proposent un parcours de retraites d'un jour qui permette à chacun de redécouvrir la beauté de l'Église, pour la contempler et finalement l'aimer, comme le Christ l'aime selon l'expression de l'apôtre St Paul

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024**

**Aimer l'Église**

« Je te montrerai l'Épouse de l'Agneau » (Ap 21, 9)

**Mardi 5 novembre 2024**

**Le lieu du salut**

« Dieu n'a pas voulu que l'homme se sauve seul » (St Jean-Paul II)

**Mardi 3 décembre 2024**

**Les images de l'Église**

« Je vis la cité sainte » (Ap 21, 2)

**Mardi 7 janvier 2025**

**Marie, Mère de l'Église**

« Voici ta mère » (Jn 19, 26)

**Mardi 4 février 2025**

**La diversité dans l'Église**

« Parmi vous, il n'y a pas beaucoup de gens puissants ou de haute naissance » (1 Co 1, 26)

**Mardi 11 mars 2025**

**La communion blessée**

« Rassembler dans l'unité ce qui était dispersé » (Jn 11, 52)

**Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025**

**L'Éucharistie fait l'Église, l'Église fait l'Eucharistie**

« Ceci est mon Corps » (Mc 14, 22)

**Mardi 6 mai 2025**

**L'Église sacrement du salut**

« Signe et moyen de l'unité de tout le genre humain » (LG 1)

## Inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

participerai aux retraites d'un jour pour l'année 2024-2025 et ai pris connaissance des modalités d'inscription

s'inscrit à l'envoi papier des textes des retraites d'un jour (30 €) \_\_\_\_\_

s'inscrit à l'envoi mail des textes des retraites d'un jour (15 €) \_\_\_\_\_

Demande à adhérer à l'association des Amis de l'Oratoire de Dijon  
30 € par personne,  
50€ pour un couple,  
10 € pour étudiant ou chômeur \_\_\_\_\_

**TOTAL** \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de : « Association des Amis de l'Oratoire de Dijon »

N.B. Vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier informatique à des fins de gestion administrative de l'association. Elles sont conservées le temps de votre adhésion à celle-ci. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations ; pour l'exercer, adressez votre demande au siège de l'association par lettre ou par courriel. La participation aux Retraites d'un jour font également l'objet d'un enregistrement dans un fichier informatique.